

Politique d'évaluation 2016-2017

PRÉAMBULE

Par notre mission, nous encourageons les élèves à développer leur curiosité intellectuelle, leurs connaissances et leur sensibilité internationale afin d'appliquer leurs valeurs dans toutes les sphères de leur vie. Pour permettre ce développement global de l'apprenant, une politique d'évaluation est mise en place afin d'uniformiser les pratiques évaluatives, puisque nous sommes convaincus que l'évaluation est primordial pour un apprentissage efficace. Pour ce faire, les principaux évaluateurs restent les titulaires de classe et les enseignants spécialistes.

En se conformant au Programme de formation de l'école québécoise et le programme primaire de l'IB, les enseignants évaluent les connaissances liées aux six disciplines : langues, mathématiques, sciences humaines et naturelles, l'éducation personnelle, sociale et physique et les arts en plus des compétences liées aux savoir-faire transdisciplinaires. Aussi, nous observons la progression de l'acquisition et de l'application des qualités du profil de l'apprenant, des concepts et des savoir-être de façon continue. Les élèves sont également amenés à développer la compétence transversale d'ordre méthodologique « Se donner des méthodes de travail efficaces », qui d'ailleurs est en lien avec plusieurs savoir-faire de l'IB.

	<p align="center">PRINCIPES (POURQUOI)</p> <p align="center">Pourquoi l'évaluation prend-elle cette forme dans notre établissement?</p>	<p align="center">ACTIONS (COMMENT)</p> <p align="center">Quelles actions nos principes nous poussent-ils à entreprendre en matière d'évaluation?</p>
<p align="center">RELATION planification/ apprentissage</p>	<p>L'évaluation a pour premier objectif d'orienter et de guider la planification de l'enseignement dans le but de faciliter et d'améliorer l'apprentissage.</p> <p>Les enseignants doivent réfléchir comme des évaluateurs plutôt que comme des concepteurs d'activités lors de la planification.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Planification coopérative des activités d'enseignement et des tâches évaluatives par niveau (module de recherche) en ayant toujours en tête une intention bien précise (idée maîtresse) • Planification globale
<p align="center">ZONE PROXIMALE DE DÉVELOPPEMENT</p>	<p>Il importe de déterminer les niveaux actuels de connaissance et d'expérience des élèves avant de commencer un nouvel apprentissage.</p> <p>La zone proximale de développement est différente pour chaque élève et chaque domaine d'apprentissage, car elle dépend des aptitudes, des savoir-faire et des connaissances préalables de chacun.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Vérification des connaissances antérieures (étapes du S) • Modelages • Récupérations et enseignement explicite • Lecture nivelée (exemple GB+) • Manipulations (particulièrement en mathématique)

ÉVALUATION FORMATIVE	<p>L'apprentissage et l'enseignement sont régulés à partir des données probantes provenant des évaluations formatives données par les enseignants tout au long de l'année.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Grilles d'évaluation • Observations • Discussions • Entrevues • Dictées • Situations d'apprentissage (SA) • Notes évolutives • Modelages • Évaluations par les pairs • Rétroactions (orale ou écrite) • Fiches d'appréciation • Évaluation de la compréhension de l'idée maîtresse lors d'un module de recherche
PROGRESSION DES ÉLÉMENTS ESSENTIELS DU PP	<p>Étant une école candidate à l'autorisation de dispenser le Programme primaire, il nous importe de vérifier la progression des savoir-être, des savoir-faire, du passage à l'action, en plus de vérifier l'acquisition de connaissances et le développement des qualités du profil de l'apprenant de l'IB.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation du dossier de l'apprenant par tous les enseignants titulaires : cartable où chaque élève intègre plusieurs travaux démontrant le développement de savoir-être, savoir-faire et des qualités du profil de l'apprenant. • Au fil des ans, nous pourrions observer une évolution quant à la progression des éléments essentiels.
AUTOÉVALUATION	<p>Pour nous acquitter de notre mission qui est de former des apprenants engagés, respectueux et intègres, les élèves doivent être en mesure de s'autoévaluer avec compétence de façon réfléchie sur leurs apprentissages.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Retours réflexifs • Discussions • Autoévaluations • Co-évaluations

<p style="text-align: center;">ÉVALUATION SOMMATIVE</p>	<p>À la fin de tout apprentissage, il nous importe de vérifier la compréhension et la maîtrise des concepts enseignés de façon la plus représentative et significative.</p> <p style="text-align: center;">« On évalue ce qu'on enseigne et de la façon dont on l'a enseigné! »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluations sommatives directement en lien avec les concepts enseignés • Situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) • Situations d'évaluation (SÉ) • Présentations orales • Recherches • Maquettes • Épreuves ministérielles ou de la Commission scolaire • Entrevues • Évaluation de la compréhension de l'idée maîtresse lors d'un module de recherche
<p style="text-align: center;">ÉVALUATION AUTHENTIQUE</p>	<p>Nous sommes convaincus que les meilleures évaluations sont celles qui sont authentiques ou qui ressemblent le plus à des situations réelles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'évaluation met l'accent sur le développement de savoir-faire et sur la démarche d'apprentissage contrairement à la simple recherche de la bonne réponse. • La plupart des tâches évaluatives proviennent de situations de la vie courante auxquelles les élèves peuvent s'identifier.
<p style="text-align: center;">DIFFÉRENTIATION PÉDAGOGIQUE</p>	<p>Quels que soient les connaissances, les attentes pour chaque niveau, les aptitudes ou les savoir-faire évalués, nous sommes conscients du fait qu'il existe de nombreuses façons possibles et valables dont l'élève peut nous montrer sa compréhension de ces éléments.</p>	<p><u>Flexibilité :</u> Nous n'exigeons pas que les connaissances et les aptitudes de tous les élèves soient évaluées toujours de la même manière, car nous sommes conscients que l'important est de savoir si l'élève a compris, et non pas de demander à tous les élèves de montrer leur compréhension exactement de la même façon. Nous valorisons et validons diverses formes d'évaluation, qui sont souvent variées et créatives.</p> <p><u>Adaptation et modification :</u> <i>*Veuillez vous référer à la Politique des besoins éducationnels spéciaux</i></p>

ÉVALUATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET D'ÉVALUATION	<p>Les enseignants, étant aussi des apprenants tout au long de leur vie, doivent s'assurer qu'il existe des liens évidents entre les activités d'apprentissage/évaluatives et l'idée maîtresse d'un module de recherche; des liens entre les pistes de recherche et l'idée maîtresse ainsi que des liens entre l'idée maîtresse et le thème transdisciplinaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • À la fin de tout module de recherche, les enseignants travaillent en collaboration pour faire un retour réflexif sur l'efficacité et la pertinence des évaluations administrées (sections 6 à 9 du plan de travail). • Afin de valider certaines évaluations, il arrive qu'on demande l'appui d'une conseillère pédagogique spécialisée en la matière.
COMMUNICATION	<p>Les données provenant de l'évaluation sont importantes non seulement pour les enseignants, mais également pour toutes les parties prenantes.</p>	<p>Nous communiquons régulièrement les données provenant de l'évaluation aux élèves, aux parents et à la direction.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quatre communications officielles durant l'année • Bulletin régi par le Ministère de l'Éducation remis aux parents • Présentation du portfolio ou du dossier de l'apprenant • Rétroactions écrites sur des évaluations • Rencontres de parents • Communication par courriel, par téléphone ou par notes

PROCESSUS DE RÉVISION

La politique d'évaluation de l'établissement sera révisée annuellement par la direction pédagogique composée de la direction de l'école, la directrice adjointe et la coordonnatrice du PP. De plus, une révision biennale sera faite par le comité évaluation composé d'un enseignant par cycle et de la direction pédagogique. Lors de ces révisions, le comité s'assurera que tout ce qui a été établi dans cette politique s'applique toujours, afin de faire les modifications nécessaires pour l'année suivante.

La politique d'évaluation sera diffusée sur le site Internet de l'école et sera présentée à l'ensemble du personnel de l'établissement à chaque début d'année scolaire.